

s'il s'est entretenu dernièrement avec les autorités américaines au sujet de la fermeture graduelle des bases militaires des États-Unis en sol canadien et si...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Lundrigan: ... avant de reconnaître la Chine communiste, il va reconnaître Terre-Neuve comme faisant partie du Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA BANQUE DU CANADA

LE RELEVEMENT DU TRAITEMENT DU GOUVERNEUR

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au premier ministre. Dans cette période d'inflation, et compte tenu des efforts du gouvernement pour contrôler les prix et les salaires, le premier ministre ou le ministre des Finances ont-ils approuvé l'augmentation qui porte de 50,000 à 100,000 dollars, le traitement du gouverneur de la Banque du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.

M. Hales: Une question supplémentaire. Si le premier ministre ne l'a pas approuvée, quel organisme l'a fait?

Le très hon. M. Trudeau: Aucun, monsieur l'Orateur.

M. Hales: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Les députés de Wellington et de Winnipeg-Nord-Centre veulent tous deux poser une question supplémentaire. La première question aurait pu être inscrite au *Feuilleton* étant donné qu'il s'agit d'un fait accompli. Malheureusement, le premier ministre s'étant levé un peu trop vite pour répondre, j'ai autorisé la question supplémentaire du député de Wellington. Cependant, il n'y a pas lieu d'entamer un débat.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. A la suite d'une petite erreur dans la formulation de la question, le premier ministre a pu donner une réponse de nature à induire la Chambre en erreur. L'augmentation n'a-t-elle pas porté le traitement à \$75,000?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question pourrait peut-être être inscrite au *Feuilleton* dans sa formulation correcte.

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

LE GRAND CANAL—DISCUSSIONS AVEC LE QUÉBEC ET L'ONTARIO

[Français]

M. Gérard Laprise (Abitibi): Je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Pourrait-il nous dire si les fonctionnaires de son ministère ont communiqué avec les gouvernements du Québec et de l'Ontario relativement au projet de détournement des eaux du bassin de la baie James, appelé «le Grand Canal»? L'honorable ministre nous dirait-il si des études dans ce domaine se poursuivent au niveau fédéral?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Je tiens la question comme préavis, monsieur l'Orateur.

LA POLLUTION

LE NAUFRAGE D'UN PÉTROLIER

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Pêches, je voudrais poser cette question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le naufrage, hier, au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre, d'un pétrolier ne suscite-t-il pas une menace de pollution pour les eaux côtières de l'Est du Canada? Dans l'affirmative, quelles mesures le gouvernement prend-il pour faire face à cette menace?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'ai connaissance d'aucune menace de pollution pour le Canada, mais je prends note de la question et je l'examinerai. Au cas où une menace quelconque existerait pour le Canada, nous prendrions sans doute toutes les mesures possibles aux termes de la législation appropriée.

M. G. H. Aiken (Parry Sound-Muskoka): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre si le gouvernement a mis au point un programme de recherches en ce qui concerne les problèmes spécifiques que posent les nappes de pétrole dans l'océan Arctique?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, il se fait constamment des recherches sur la pollution, y compris sur les possibilités de pollution dans l'Arctique et ailleurs. Je ne connais aucun programme de mon ministère qui soit expressément consacré à la pollution pétrolière dans l'Arctique, mais il est certain que cette question entre tout à fait dans le cadre de nos programmes de recherche.